

# **Tout ce qu'il faut savoir en vue de l'AGA du Compop**



## **Petit guide d'accompagnement**

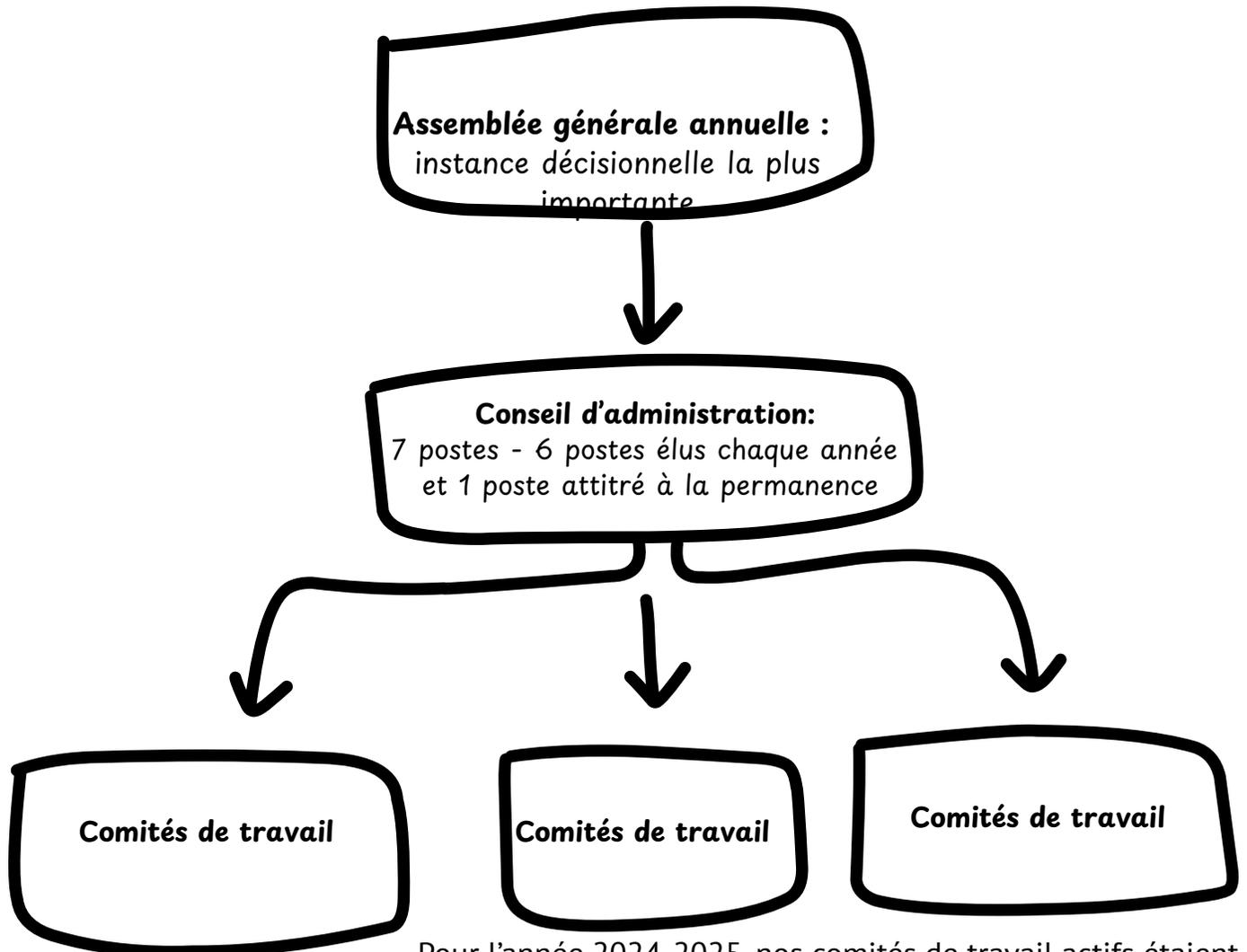
# Notre mission



La mission fondamentale du Comité populaire (ou COMPOP) est de défendre les droits sociaux, économiques, politiques et culturels des résident·e·s du quartier Saint-Jean-Baptiste. Le Comité populaire s'intéresse principalement au réaménagement urbain et au droit au logement.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est un organisme communautaire à but non lucratif issu de l'implication et de la volonté des résidentes et des résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste et dont la priorité est la défense des droits et des intérêts de la population. Nos interventions visent la promotion d'un aménagement et d'un développement urbain qui tiennent compte de la spécificité du quartier. Nos actions sont également liées à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques de la population. Depuis près de cinquante ans, notre organisme lutte pour la protection du caractère résidentiel du quartier et pour l'accès à des logements décents et abordables. De plus, le Comité populaire, par le biais de son journal L'Infobourg et d'autres activités publiques, informe et sensibilise la population, contribue à susciter réflexions et débats sur des sujets d'intérêt public, comme il aide à sortir les ménages à faible revenu de l'isolement et à faire valoir leurs droits.

# Notre fonctionnement



Pour l'année 2024-2025, nos comités de travail actifs étaient :

- Comité Luites sociales
- Comité Aménagement urbain
- Comité Infobourg
- Comité Festival
- Vestiaire du Faubourg
- Jardin populaire du Faubourg



# Les acronymes



Pendant notre Assemblée générale annuelle, tu pourrais entendre toute sorte d'acronymes bien embêtants. En voici quelques-uns :

**FRAPRU** : FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN. Il s'agit d'un regroupement national de plusieurs comités logement et leurs allié-e-s qui travaillent à obtenir du logement social. Le Compop en est un membre actif et impliqué.

**RÉPAC 03-12** : REGROUPEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE EN ACTION COMMUNAUTAIRE DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES. Il s'agit d'un regroupement régional qui travaille à mobiliser ensemble plusieurs organismes qui ont une approche d'éducation populaire autonome, une approche basée sur une analyse critique de la société et les outils pour la comprendre ainsi qu'une volonté de transformer le monde.

**SACAIS** : SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET AUX INITIATIVES SOCIALES. Il s'agit de notre principal bailleur de fond. L'argent du SACAIS provient du gouvernement du Québec.

**PHAQ** : PROGRAMME D'HABITATION ABORDABLE QUÉBEC. Depuis quelques années, ce programme est venu remplacé Accèslogis (ancien programme pour faire du logement social). Théoriquement, le PHAQ est un programme qui devrait permettre de construire du logement social. Jusqu'à maintenant, son bilan est assez désastreux.



# Les grands sujets



Voici en résumé quelques principes qui nous tiennent à coeur et qui pourraient être évoqués pendant notre AGA.

## **La socialisation du parc locatif**

Pour le FRAPRU (et le Compop), le terme «socialisation» réfère à un processus de progression de la place occupée par le logement social au sein du parc locatif. Il peut être atteint par la construction neuve, par l'acquisition ou l'expropriation de logements locatifs privés ou de maisons de chambres, en vue de leur transformation en logement social.

Le logement social est un modèle d'habitation dont la propriété est collective et sans but lucratif. Il ne répond pas à des intérêts privés. Sa finalité est sociale. Sa mission est d'assurer un logement de qualité répondant aux besoins et aux revenus des locataires. Les logements sociaux sont ou ont été généralement subventionnés par les gouvernements, ce qui leur permet d'offrir des loyers inférieurs à ceux du marché privé. Une partie significative est réservée à des locataires à faible revenu. Il existe 3 grandes tenures de logement social : les logements publics, dont les habitations à loyer modique (HLM), les coopératives d'habitation (coop), les organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation.



## **Les rues partagées**

Le Comité populaire utilise sa propre définition des rues partagées. Pour nous, la rue partagée implique que la rue soit vue comme un espace public où les personnes allant à pied et les cyclistes ont autant de droits (sinon plus !) que les véhicules motorisés. Les aménagements structurants et permanents proposés par le Compop incluent, par exemple, du verdissement (arbres, vignes, pots de fleur), des dos d'ânes, un éclairage à échelle humaine, du mobilier permanent, et bien d'autres. Ceux-ci imposent un ralentissement de la circulation (à 20 km/h) et font de la rue un espace convivial, communautaire et qui améliore la qualité de vie.

Le Compop souhaite un faubourg complet de rues partagées.

Pour en savoir plus : <https://www.compop.net/content/rues-partag%C3%A9es>

## **Îlot Saint-Vincent de Paul/ ancien Patro**

Cet îlot est situé au coin de la Côte d'Abraham et du boulevard Honoré-Mercier. Ce terrain est revendiqué depuis 40 ans par le Compop. Sans en faire l'histoire au complet, la Ville de Québec en a fait l'acquisition dans les dernières années et a donné son appui à notre projet qui comprend du logement social, un parc, un jardin communautaire et un CPE. À l'heure actuelle, ce projet est toujours en attente de financement.

Pour en savoir plus : <https://www.compop.net/node/370>

## **Urgence d'occuper**

En décembre 2021, le comité Luttes sociales a lancé une campagne d'actions locales pour des terrains qui répondent à nos besoins, sous le thème URGENCE D'OCCUPER !

Plus d'une dizaine de stationnements, terrains vagues, bâtiments inutilisés sont revendiqués par le Compop. Au fil des années, plusieurs actions ont eu lieu dans le cadre de cette campagne.

Pour en savoir plus : <https://www.compop.net/Urgencedoccuper>



## **Pour une rue Saint-Jean à échelle humaine**

La rue Saint-Jean est au cœur de notre quartier. Les commerces qui s'y trouvent, les institutions qu'elle comporte, les résident·e·s qui l'empruntent au quotidien, les touristes qui la fréquentent et les automobiles qui transitent lui donnent un caractère particulier dans la vie de notre quartier.

Malheureusement, depuis plusieurs années, plusieurs irritants sont présents. Le manque d'espace pour les transports actifs, la vitesse automobile et le manque d'aménagements sécuritaires ne sont que quelques exemples d'éléments que nous devons améliorer.

C'est pourquoi en octobre 2023, l'Assemblée générale du Compop a décidé de mener une nouvelle campagne locale autour de la sécurité piétonnière et à vélo ainsi que de l'apaisement de la circulation sur la rue Saint-Jean.

Pour en savoir plus : <https://www.compop.net/content/ruesaintjean>

## **Le Compop et l'hôtellerie de type AIRBNB**

Suite à différentes plaintes reçues sur le sujet, le Compop décide d'organiser une soirée collective de réflexion en janvier 2016. Quelques semaines plus tard, une position officielle du CA est prise, et on forme immédiatement un comité pour mener une campagne spécifique sur la location touristique à court terme de type Airbnb. Le Compop propose :

« De limiter et d'encadrer ce type d'activité de réservation et de location de logements exercée, par exemple à l'aide de la plateforme Airbnb, uniquement dans certains secteurs dits touristiques des centres-ville, mais qu'elle soit totalement interdite dans des zones dites résidentielles. L'encadrement de telles pratiques dans ces zones devrait, par ailleurs, respecter le contingentement existant pour les Couettes et cafés. »

Pour en savoir plus : <https://www.compop.net/airbnb>

